



Article 7 – Récompenses

-  Distinctions officielles :
-  Trophées pour les lauréats
-  Diplôme de participation pour tous les candidats
-  Lots offerts par les partenaires : matériel professionnel, bons d'achat, formations, etc.

Titres décernés :

-  Primo, Secondo et Terzo Classificato – Grand Prix de France de la Pizza 2025
-  Primo, Secondo et Terzo Classificato – Grand Prix de France – Trophée Greg Brotcorne 2025

Les prix doivent être acceptés tels quels, sans possibilité d'échange ni contre-valeur financière.

Article 8 – Obligations et Règles de conduite

-  Port du kit officiel (T-shirt ou veste professionnelle, tablier, casquette ou couvre-chef)
-  Respect des normes d'hygiène et de sécurité
-  Espace de travail propre à restituer (pénalité en cas de non-respect)
-  Utilisation correcte du matériel et respect des personnes
-  Attitude respectueuse et conforme aux valeurs du concours

Tout manquement peut entraîner des sanctions, jusqu'à l'exclusion.

Article 9 – Communication et Droit à l'image

*En s'inscrivant, les participants autorisent les organisateurs et partenaires à utiliser leur image (photos, vidéos) à des fins de communication et de promotion, sans limitation de durée ni contrepartie financière.
Les partenaires et sponsors peuvent également diffuser les contenus liés à l'événement.*

Article 10 – Annulation et Force Majeure

En cas d'imprévu majeur (problèmes techniques, restrictions sanitaires, cas de force majeure), les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter l'événement. Les participants seront informés dans les meilleurs délais.



L'eccellenza non è un atto, ma un'abitudine.

– Aristotele, filosofo greco

